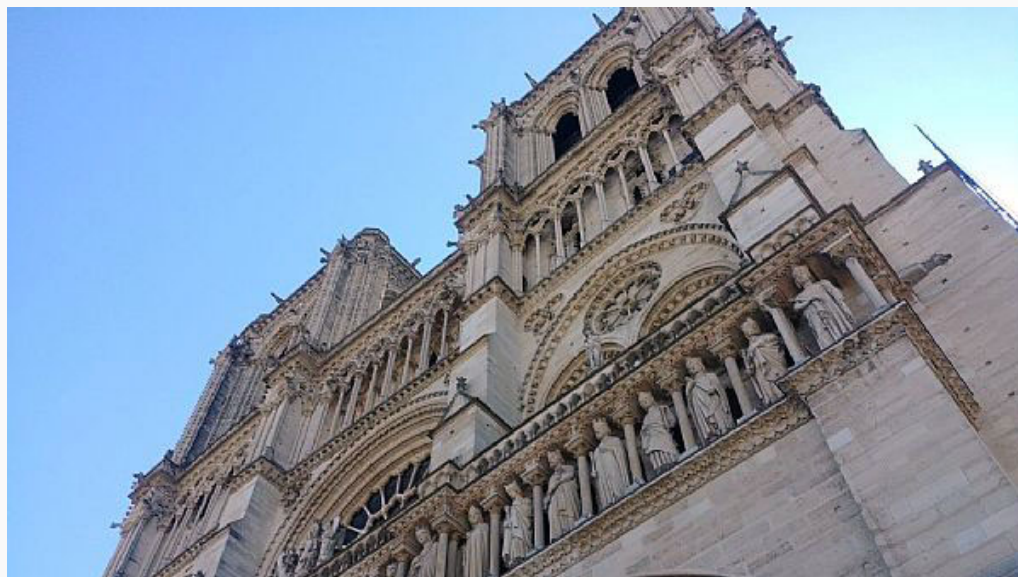


# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 1135 publiée le 6 décembre 2024

## UNE PROPOSITION POUR L'AMENAGEMENT DE NOTRE-DAME DE PARIS Y RÉSERVER UNE CHAPELLE AU RITE TRADITIONNEL



*Une excellente nouvelle vient d'être révélée par La Croix : une chapelle consacrée aux chrétiens d'Orient sera installée dans la cathédrale Notre-Dame de Paris qui renaît de ses cendres. Cette chapelle sera inaugurée le 25 mai 2025, pour la Journée mondiale des chrétiens d'Orient (EXCLUSIF. Notre-Dame de Paris : une chapelle sera consacrée aux chrétiens d'Orient).*

*Nous en prenons occasion pour publier à nouveau l'essentiel d'une Lettre de Paix liturgique d'il y a deux ans, la Lettre 900, du 15 novembre 2022, dans laquelle nous faisons une proposition analogue pour le rite romain traditionnel ([https://www.paixliturgique.com/aff\\_lettre.asp?LET\\_N\\_ID=3621](https://www.paixliturgique.com/aff_lettre.asp?LET_N_ID=3621)).*

Notre proposition - réserver dans Notre-Dame de Paris une chapelle au rite traditionnel - pourra paraître une amusante provocation. On aurait tort : de même,

que dans un tout autre contexte il est vrai, la primatiale d'Espagne, la cathédrale de Tolède, comprend une chapelle où est célébrée l'antique rite mozarabe, il serait normal que soit présente dans le lieu moralement central du catholicisme français la vénérable liturgie qui y fut en usage de manière immémoriale et qui est actuellement célébrée dans plus de 450 lieux de culte en notre pays.

## L'exemple historique du rite mozarabe : Notre-Dame comme la cathédrale de Tolède

D'où notre idée, pour l'instant de principe, de demander comme une sorte de réparation : l'installation dans la cathédrale, dont l'incendie a montré qu'elle représentait symboliquement le cœur du catholicisme français, d'un témoin visible et vivant de ce qu'a été le culte dans cet édifice depuis des siècles.

Notre proposition se réfère ce qui était advenu, en de toutes autres circonstances, pour le très antique rite latin wisigothique, dit rite mozarabe, dans la cathédrale de Tolède. Ce rite latin non romain s'était conservé dans les terres occupées par les musulmans, les chrétiens y vivant en vase clos en raison de faibles communications qu'ils avaient désormais avec le reste de la chrétienté latine. Celle-ci, pendant ce temps, avait considérablement romanisé sa liturgie, à partir de l'époque carolingienne et jusqu'à la réforme grégorienne portée par le monachisme clunisien. En Espagne également, au fur et à mesure de la Reconquête, les provinces redevenues chrétiennes adoptèrent aussi la liturgie romaine. Mais une résistance populaire importante en faveur de la tradition liturgique dite mozarabe la fit maintenir dans Tolède reconquise en 1085 aux côtés du rite romain.

Sans entrer dans les détails de cette tranche un peu mouvementée de l'histoire de la liturgie espagnole, disons seulement qu'elle trouva sa conclusion en 1495, lorsque le grand acète en même temps que savant humaniste que fut le cardinal Cisneros, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, prit en main la maintenance de ce rite vénérable. Il dirigea un travail d'édition des livres mozarabes et comme pour poser cette vénérable liturgie sur un chandelier, il fonda dans sa cathédrale la Chapelle du Corpus Christi ou Chapelle mozarabe, desservie par 13 chanoines y assurant perpétuellement le chant quotidien de la messe et de l'office mozarabes (voir Schola Sainte-Cécile sur l'esquisse d'une histoire du rite mozarabe ).

## Ulrich comme Cisneros ?

Bien entendu, la persistance du rite mozarabe face au rite romain n'a pas la même signification que celle du rite romain traditionnel face au rite de Paul VI. Dans le premier cas il n'y avait aucune opposition théologique entre les deux rites, alors que dans le second, comme le soulignent pour le coup justement *Traditionis custodes* et la lettre du pape qui l'accompagne, en refusant au rite ancien la qualité de *lex orandi*, il y a un hiatus entre les expressions doctrinales que représentent l'un et l'autre rite. La liturgie de Paul VI et la liturgie tridentine, qu'on le veuille ou non, sont et restent en débat.

S'agissant de culte qu'on célèbre, ce débat théologique est forcément pratique. Qui peut craindre ce débat ? Dans ce lieu vitrine du catholicisme français, cette antique cathédrale où vont à nouveau se presser, au milieu des flots de touristes, des catholiques du monde entier, la présence vivante du rite romain séculaire serait la bienvenue. Mgr Ulrich, comme jadis le cardinal Cisneros, ferait œuvre pie s'il retenait notre proposition.